

## Toute l'équipe de Solidaires Finances Publiques te souhaite bon courage pour la rentrée

Et voilà c'est la rentrée !

La météo fut souvent morose, la folie des hommes meurtrière...

Et les intentions du gouvernement concernant celles et ceux qui travaillent, dans le public ou le privé, plutôt inquiétantes.

Toutes les questions que nous avons fait semblant d'oublier pendant 2 mois se posent de nouveau à nous : allons-nous subir ?

- de manière aussi injuste que la dernière fois, le jour de carence
- le gel de la valeur du point d'indice (re)
- l'augmentation de la CSG, y compris sur les retraites et pensions
- la prime au mérite (RIFSEEP) mise en œuvre dès 2018 pour les géomètres
- les suppressions massives d'emploi
- la remise en cause possible de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement (SFT)
- un nouvel abaissement du niveau des promotions internes
- une possible remise en cause des 35h (facile à mettre en œuvre, il suffit de modifier ou supprimer nos ARTT)

Ces 3 dernières brillantes idées sont relayées bien sûr par la cour des comptes, et c'est bien là le problème . « Le service public », « l'égalité de traitement des citoyens », la « continuité du service public », ces mots ont-ils encore un sens pour quelqu'un d'autre que pour nous, fonctionnaires élevés au goût du bien commun et de l'intérêt général ?

Pour nos décideurs, seule compte une logique purement comptable, sans aucune perspective politique sur le type de société que nous voulons.

La détermination des gouvernements successifs à détruire les règles du code du travail sous un fallacieux prétexte de « compétitivité », le mot magique, en est une illustration :

- aller vers une négociation la plus déconcentrée possible des conditions d'emploi
  - contractualiser des missions plutôt que d'embaucher un salarié de façon pérenne
  - engager chacun à devenir son propre patron, tout en maintenant un lien de subordination avec ses commanditaires, qui ne sera plus juridique mais vital ! (ubérisation)
- Comment ne pas voir qu'une seule et même philosophie est à la manœuvre, celle du profit pour quelques-uns et du « chacun pour sa pomme » pour les autres.

C'est pourquoi Solidaires Fonction Publique appelle également tous les fonctionnaires à se mettre massivement en grève le 12 septembre, jour initialement consacré à la lutte contre la loi travail 2 !

Allons-nous subir ? Peut-être pas, mais il va falloir se faire entendre !

*NB : Bienvenue dans le Bas-Rhin aux nouvelles et nouveaux arrivantes et arrivants ...*



## QUE Faut-il RETENIR DES CAPL DE L'ETE 2017 ?

Le mois de juin et début juillet sont des périodes chargées pour les élus et élues en CAPL (commission administrative paritaire locale), ainsi que pour les collègues des Ressources Humaines (RH) bien sûr. Il s'agit de prononcer les affectations locales et de réviser les évaluations professionnelles.

*1) Sur les affectations locales, nous faisons plusieurs constats, valables à des échelles différentes pour tous les grades.*

- Le compte n'y est pas !

Raison invoquée par la Direction : l'Alsace n'est hélas pas « attractive » pour des collègues originaires d'autres régions.



Ça paraît lointain (en TGV 1h45 de Paris, on conviendra que c'est un éloignement relatif), et surtout c'est une région chère. Difficile d'acquiescer sa résidence principale quand on débute, vie quotidienne chère (alimentation, sorties), bref pas « attractif » selon les mots de la Direction. Nous ne sommes bien sûr pas d'accord et vous en conviendrez avec nous, vous qui habitez déjà en Alsace ? Et pour ceux qui viennent d'arriver vous le découvrirez !

Que ceci ne nous fasse surtout pas oublier que si tout le territoire ne subissait pas des suppressions de postes drastiques nous n'en serions pas là. La DG dans ses affectations nationales fait des choix stratégiques et répartit la pénurie.

- La conséquence la plus injuste à nos yeux est que certains vœux de changement de service à l'intérieur de chaque RAN (résidence d'affectation nationale) et en particulier à la direction ne sont pas satisfaits pour ne pas « dégarner les services » !

Qu'il nous soit permis ici de faire un peu de mauvais esprit et de dire que si chaque chef de service prenait grand soin de ses agents, ces derniers n'auraient peut-être pas envie d'aller voir ailleurs.

Toujours est-il que la règle qui permet la mobilité sur un poste vacant, à l'ancienneté de grade, est bafouée pour des raisons d'opportunité.

- Enfin, intervient un facteur difficilement maîtrisable par les élus en CAPL ; il s'agit du plan de fermetures, spécialisations, transferts de service, dit ASR (adaptation des structures et du réseau, voir ci-après). Adaptation aux économies plutôt ! Et à l'abandon progressif du service public tel que nous le défendons.

Des règles de gestion existent pour protéger les collègues victimes de transferts d'emploi, relativement contraignantes pour les RH, d'où la tentation de ne pas affecter quelqu'un sur un poste pour éviter qu'il ne fasse valoir ses garanties 6 mois plus tard...

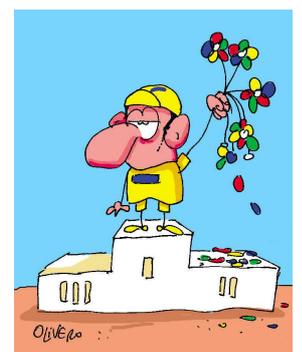
*2) Sur les appels d'évaluation*

Il faut avouer qu'ils se raréfient, 0 en C, 2 en B, 1 en A !

Êtes-vous donc si satisfaits de vos évaluations ?

Nous n'en croyons rien et avons dit au directeur que les collègues renonçaient à protester par lassitude ou par crainte de voir leur situation s'aggraver.

Pourtant cette évaluation est le reflet de ce que pense de vous votre hiérarchie. La fin programmée de la réduction d'ancienneté fait que le « profil croix » et l'appréciation générale revêtent désormais une importance telle que le président de la CAPL a fortement résisté à accepter des évolutions positives dans ce domaine.



Ce profil croix est beaucoup trop réducteur, (comment apprécier les « compétences personnelles » de quelqu'un sur la seule base d'une croix dans un tableau ?).



Il sera pourtant la référence pour les tableaux d'avancement, les listes d'aptitude, et bien sûr la prime au mérite, le RIFSEEP, en vigueur dès le 1er janvier prochain pour les géomètres.

De plus nous avons dénoncé l'obligation du recours hiérarchique, qui, selon nous, ne sert qu'à décourager les collègues de faire appel.

Le président de la CAPL n'est pas de notre avis et nous vante les vertus d'une autre vision plus objective de l'autorité hiérarchique, sauf que l'autorité en question est aussi président de la CAPL, alors l'« autre vision » ne vaut que pour une fois ! Ce double système est donc de fait dévoyé.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques souhaite l'abandon de l'évaluation individuelle, au profit d'entretiens collectifs sur le métier et l'organisation du travail pour le bien de toutes et tous.

Nous en sommes loin, l'individualisation pour ne pas dire l'individualisme gagne du terrain mais causera notre perte si nous ne réagissons pas collectivement.

### L'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau)

Depuis le 19 juin dernier, la déferlante de l'ASR s'abat sur tous les départements.

ASR= adaptation des structures et du réseau ? En fait, adaptation aux économies, au recul du service public, aux suppressions de postes, aux départs massifs à la retraite...

En effet toutes les restructurations étaient suspendues aux résultats de l'élection présidentielle.

Deux attitudes des DRFIP et des DDFIP: soit ils ne font des réformes qu'à la marge, ne sachant de quoi demain sera fait, soit ils anticipent et foncent, c'est évidemment le cas du Bas-Rhin, jamais en retard sur l'application des mesures nouvelles.

A département discipliné, réformes maximales!

Le Directeur s'est quand même fendu d'un mot sur Ulysse pour expliquer ses choix et tenter d'y faire adhérer ses ouailles... Craindrait-il quelques récriminations?

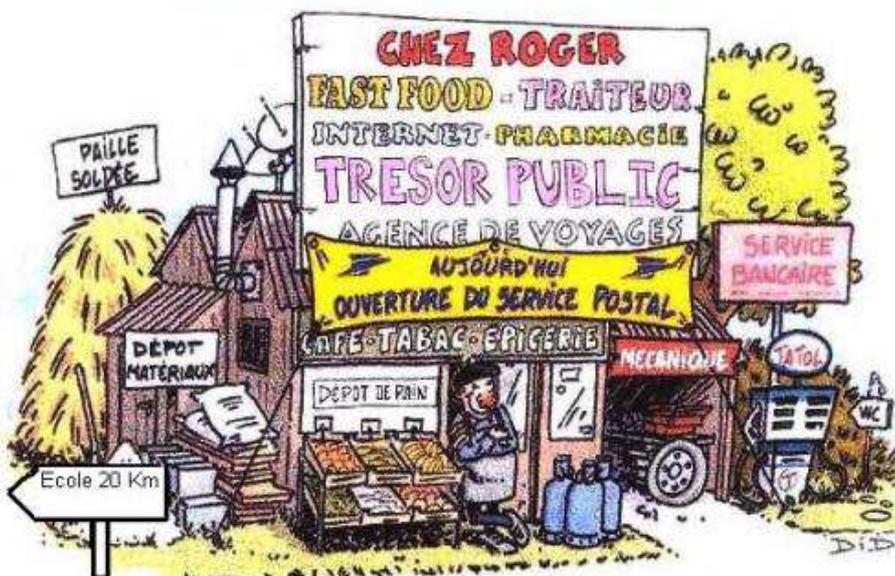
Il s'est en tout cas heurté à une forte et unanime opposition des organisations syndicales qui tentent, vaille que vaille, de défendre le service public et ses serviteurs.

Toutes les réformes envisagées obéissent à une logique de centralisation et de resserrement du maillage territorial sous prétexte que les besoins des usagers ont évolué. C'est évident, tout le monde fait ses démarches en ligne, y compris les paiements!

Bien sûr les agents n'en peuvent plus. Mais si on les laissait exercer leurs missions dans des conditions normales

d'effectif, ils ne souhaiteraient que continuer à le faire, près de chez eux!

### LE SERVICE PUBLIC DU 21ÈME SIECLE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE !



Petit rappel des restructurations et de leur timing (voir les annonces du CTL du 5 juillet):

- **Au 01/09/2017:**

1) Les **SIE** de Wissembourg, Molsheim, Illkirch et Schiltigheim sont dessaisis des quitus des particuliers au profit de Haguenau, Sélestat et Strasbourg Ouest (en attendant le pôle unique) sans transfert de personnel.

2) **2 trésoreries supplémentaires n'accepteront plus le numéraire** (le sens de l'histoire est de spécialiser en numéraire une seule trésorerie dans le département)

Donc si vous habitez Truchtersheim ou Drulingen (quelque soit le cas de figure, Drulingen semble sacrifiée), et que vous êtes âgé ou interdit bancaire, vous n'aurez qu'à vous débrouiller autrement!

- **Au 1/01/2018 :**

1) "Transfert de l'activité de trois trésoreries" disent-ils. Mais en vrai, **3 trésoreries ferment!** C'est le cas de Drulingen, La Petite Pierre, Woerth.

2) « Fusion de certains SIE » lit-on. **Mais en vrai suppressions de 2 SIE:**

celui de Sarre-Union au profit du SIP-SIE de Saverne, celui de Wissembourg au profit du SIE de Haguenau.

3) "**Spécialisation**" (transfert du recouvrement de l'impôt au SIP) **de 8 trésoreries** encore mixtes au 1/01/2018, plus les 3 précédentes au cas où elles ne fermentaient pas!

Il s'agit de Barr, Hochfelden, Niederbronn, Schirmeck, Seltz-Lauterbourg, Soultz-sous-Forêt, Villé, Bischwiller.

- **Au 01/09/2018:**

1) **Super spécialisation de la trésorerie de Bischwiller en trésorerie hospitalière**

2) **Création du Service Départemental de l'Enregistrement (SDE) à Strasbourg**

Autrement dit un seul pôle d'enregistrement pour tout le Bas-Rhin !

**Et les agents dans tout ça?**

Les agents ne sont pas le problème ("un fonctionnaire ça fonctionne" dicit le fonctionnaire en chef)!

Dans l'état actuel des règles de gestion, pour celles et ceux dont le poste est supprimé, il existe une priorité pour suivre son emploi, qui peut d'ailleurs se transformer en obligation de suivre son emploi.

Dans certaines conditions, il existe également un maintien à la commune.

Et s'il n'y a plus rien sur la commune (cas des fermetures de trésoreries)?

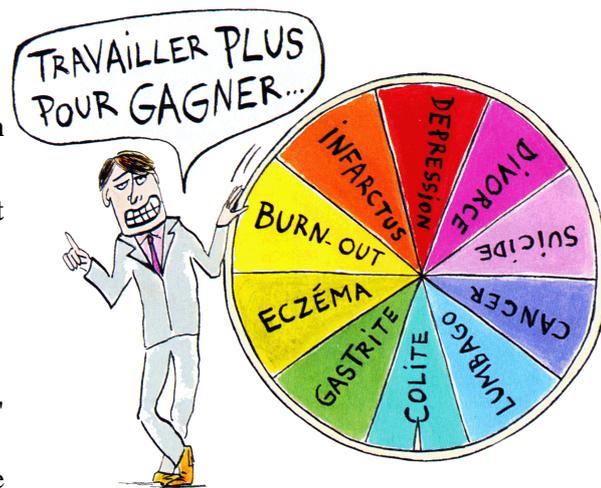
Alors la garantie s'étend à la RAN avec application des règles d'ancienneté pour départager d'éventuels concurrents.

**Et les autres agents qui restent?**

Celles et ceux qui sont à l'accueil et devront subir les réflexions peu amènes et les incompréhensions des usagers?

Pas de problème, nous avons ce qu'il faut : il faut s'ADAPTER pour survivre!

Si vous trouvez que non, finalement, ce n'est pas si simple, que ces pratiques vous révoltent ou que vous êtes simplement inquiets, n'hésitez pas à prendre contact avec les camarades de Solidaires Finances Publiques qui sont à votre disposition.



## L'EUSSES-TU LU, L'EUSSES-TU CRU ?

Sur la plate-forme d'information en continu des agents des ministères économiques et financiers, L'Essentiel, on pouvait découvrir une série de 5 défis « mieux utiliser ses mails », dont celui-ci



> Accueil > Initiatives > Défi 4 : je favorise le contact direct avec mon interlocuteur

À retenir 21 février 2017

### Défi 4 : je favorise le contact direct avec mon interlocuteur

**INITIATIVES** Vous le savez maintenant, depuis plusieurs semaines, on vous met au défi de mieux utiliser les courriels. Cette semaine, c'est parti pour le quatrième défi : favoriser un contact direct avec nos interlocuteurs.

« Si le courriel a de nombreux avantages (notamment la traçabilité et le suivi des échanges), nous pouvons aussi nous demander s'il est toujours pertinent d'utiliser ce moyen de communication.

Par exemple, un contact direct peut être plus intéressant pour des échanges simples, ou au contraire des sujets sensibles nécessitant une communication riche (intonation de voix, langage corporel...)

Un appel téléphonique ou un contact direct peut aussi s'imposer lorsque nous avons besoin d'une réponse rapide, une question simple ou lorsque des sujets peu structurés nécessitent une succession d'échanges.

Alors pour améliorer la qualité de nos échanges et les rendre plus fluides, on commence par se demander si le courriel est le moyen de communication le plus adapté à la situation »

Les CAPistes locaux suggèrent à un certain nombre de « managers » de notre maison, dont nous tairons les noms, d'appliquer ces conseils venus de la Capitale, au lieu de régler leurs comptes par mails interposés.

Sur la même plate-forme, était proposé un jeu-concours de photos portraits « rigolo », avec un kit de masques qu'il fallait découper et s'appliquer le tout dans l'espoir de gagner le gros lot : une tasse à café !



Ça n'a fait rire personne, sauf peut-être les lecteurs du Canard Enchaîné qui a publié un petit article à ce sujet sous le titre « Bercy avance masqué ».

Super la Com !

Avez-vous remarqué, sur Ulysse 67, la rubrique Restauration ?

Grâce à l'action répétée de Solidaires, la Direction a enfin publié les notes relatives aux tickets restaurant. Ainsi chacun pourra vérifier les régularisations opérées en cas d'absence ou de RTT.

Merci qui ?



The screenshot shows the Ulysse 67 intranet interface. At the top, there is a navigation bar with links: accueil, actualités, la direction, les agents, les missions, and vie pratique. Below this, there are two main columns. The left column is titled 'VIE PRATIQUE' and contains a list of menu items: ACTUALITÉ - INFO SOCIALE, PREMIÈRES DÉMARCHES, ACTION SOCIALE, SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLES, CAISSE D'ACTION SOCIALE, SYNDICATS, RESTAURATION, ATSCAF, EPAF VACANCES, INFOS PRATIQUES, and SITES INTERNET. The right column is titled 'RESTAURATION' and contains a list of links and information:

- Accès au restaurant interministériel de la préfecture
  - Règlement intérieur
  - Demande de carte RIA
- Pour accéder aux autres restaurants administratifs, veuillez prendre contact directement avec le gestionnaire via votre responsable de service.
- Titres-restaurant
  - Fiche pratique
  - Services ouvrant droit à ce dispositif
  - Demande de titres-restaurant

A quand des PC jetables ?

Avant l'été, les chefs de services ont été relancés par la direction au sujet des ordinateurs, statistiquement beaucoup trop nombreux :

*« Malgré un premier exercice de rationalisation mené à l'automne dernier, le ratio moyen du parc informatique de la DRFIP est actuellement de 1,54 PC par agent. Il apparaît manifestement excessif et l'étude détaillée ci jointe effectuée par la cid [ndlr : cellule informatique départementale] fait apparaître un ratio particulièrement élevé pour certains services Cette situation anormale génère des coûts importants (achats de PC alors que des appareils pourraient être redéployés) et fragilise très sérieusement la sécurité informatique de notre réseau par la présence de postes informatiques qui ne disposent plus du niveau de sécurité suffisant (non mise à jour des anti virus) dans un contexte de menaces graves et sérieuses en la matière... »*

Cette action démontre une fois encore que la destruction des emplois est si rapide que la logistique n'arrive plus à suivre dans le redéploiement du matériel. Rendez-vous compte ! 1,54 PC par agent, depuis l'automne dernier !

Si les restructurations se poursuivent encore longtemps à ce rythme, il faudrait songer à acheter des PC jetables ! Certes moins écolos, mais plus simples à gérer... (mais non on déconne !)

## L'équipe locale du Bas-Rhin

L'équipe locale est composée de militants qui animent la vie du syndicat tout au long de l'année. Réunis autour de la secrétaire de section au sein du bureau local élu lors de l'assemblée générale, ils organisent, avec le soutien des correspondant(e)s, outre la diffusion de la presse nationale et locale, l'activité du syndicat dans le département : réunions institutionnelles, les heures mensuelles d'information syndicale (HMI), tournées de services, interventions auprès de la direction...N'hésite pas à nous contacter en cas de besoin ou simplement pour faire remonter les problèmes que toi-même ou ton service pourraient rencontrer.

Les militants élus lors des dernières élections professionnelles siègent au comité technique local (CTL), en commissions administratives paritaires locales (CAPL) et également dans les commissions de réformes.

Les membres du bureau représentent également le syndicat dans les autres instances représentatives des personnels telles que le comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHS-CT) et le conseil départemental d'action sociale (CDAS).

Chaque agent dispose du droit d'assister, à raison d'une heure par mois, à une HMI.

Tu trouveras ci-après les coordonnées complètes des membres du bureau de section ainsi que la liste des correspondants locaux.



### [Le Comité Technique Local \(CTL\)](#)

Le comité technique local est saisi de tous les sujets concernant l'organisation du travail et le fonctionnement des services, les réformes de structures et les conditions de vie au travail, la formation professionnelle, la politique informatique du département. Il est également informé sur le rapport annuel du directeur et sur la gestion des crédits.

De plus un CT par an doit être consacré aux problèmes d'hygiène et sécurité et de conditions de vie au travail des agents du département.

Dans le département, Solidaires Finances Publiques dispose de 3 élus.

<b>Représentants de Solidaires Finances Publiques</b>			
Titulaires	Christine Helstroffer Philippe Pezzali Elisabeth Coutin	Suppléants	Nathalie Couzinet Bresch Corine Kindmann Alain Schmidt

### [Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de travail \(CHS-CT\)](#)

Le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT), qui gère un budget spécifique, débat des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail mais également, en lien avec les CTL, des conditions de vie au travail.

Le CHS-CT, comme le CDAS, est un organisme interdirectionnel (et dans certains départements interministériel) et les représentants de Solidaires Finances Publiques y siègent au travers de la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 3 sièges sur 9.

<b>Représentants de Solidaires aux Finances</b>			
Titulaires	Antoine Didierlaurent Denis Kern Candice Vinckel	Suppléants	Sylvie Sao Lucas Burr Corinne Chippaux

### Le conseil départemental d'action sociale (CDAS)

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS) siège à titre consultatif sur les sujets relatifs à l'action sociale (médecine de prévention, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, etc...). Il développe des actions locales à vocation touristique ou culturelle, à travers le budget d'initiatives locales (BIL) pour les agents actifs et retraités.

Comme pour les CHS-CT, les représentants de Solidaires Finances Publiques siègent au CDAS au sein de la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 3 sièges

<b>Représentants de Solidaires aux Finances</b>			
Titulaires	Lydia Catalano, Nathalie Couzinet-Bresch, Claire Wurtz	Suppléants	Sylvie Halter, Corine Kindmann, Marie Louise Gaborieau

### Les commissions administratives paritaires locales (CAPL)

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL) sont chargées de donner un avis sur un certain nombre d'actes de gestion qui intéressent la situation individuelle de chaque agent (affectations locales, appels de notation, listes d'aptitude, etc...).

Il existe trois CAPL :

- ✓ La CAP N°1 (corps des inspecteurs)
- ✓ La CAP N°2 (corps des contrôleurs)
- ✓ La CAP N°3 (corps des agents administratifs)

Si la CAP est le lieu privilégié de défense des situations individuelles, celles-ci peuvent aussi trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès des directions locales ou nationales. Si tu rencontres le moindre problème n'hésite pas à contacter les élus et les militants locaux (ou nationaux) de Solidaires Finances Publiques.

Voici la liste des élus de Solidaires Finances Publiques dans les CAPL et à toutes fins utiles, les coordonnées te permettant de joindre les camarades du bureau national en charge de la gestion des personnels.

		<b>Nom/Prénom</b>	<b>Coordonnées</b>
CAPL n°1 (inspecteurs)	Titulaires	Denis Kern Véronique Wagner	03.90.41.05.99 03.88.03.12.56
	Suppléants	Philippe Pezzali Alain Schmidt	03.90.41.05.22 03.90.41.20.74
CAPL n°2 (Contrôleurs)	Titulaires	Myriam Halbwax Nathalie Couzinet Bresch	03.88.53.26.17 03.88.52.49.26
	Suppléants	Marie Louise Gaborieau Candice Vinckel	03.68.98.50.00 03.88.19.21.62
CAPL n°3 (Agents)	Titulaires	Marie Bourgeois Caroline Schneider Saint-François Aland	03.88.19.21.60 03.88.58.89.84 03.88.03.12.51

### **Coordonnées des camarades du bureau national en charge de la gestion des personnels**

Pôle Gestion des Mutations et Positions Administratives A, B, C : [mutation@solidairesfinancespubliques.fr](mailto:mutation@solidairesfinancespubliques.fr)

Pôle Carrières Gestion des Carrières A, B, C: Notation - Listes d'aptitude – tableaux d'avancement  
-Rémunérations / Retraites [carriere@solidairesfinancespubliques.fr](mailto:carriere@solidairesfinancespubliques.fr)

Mutations et carrières des cadres A+ [gestionplus@solidairesfinancespubliques.fr](mailto:gestionplus@solidairesfinancespubliques.fr)

Voici les coordonnées complètes des membres du bureau de section et la liste des correspondants locaux

### Le Bureau de Section

Fonction	Nom/Prénom	Adresse	Téléphone
Secrétaire	Christine Helstroffer	PCRP Strasbourg	06.08.63.73.78
Secrétaire adjoint	Philippe Pezzali	4 <sup>e</sup> BDV, Strasbourg Neudorf	03.90.41.05.22
Trésorier	Denis Kern	3 <sup>e</sup> BDV Strasbourg Neudorf	03.90.41.05.99
Trésorier adjoint	Alain Schmidt	2 <sup>e</sup> BDV Strasbourg Neudorf	03.90.41.20.79
Membres du bureau	Elisabeth Coutin	Strasbourg Ouest à Stg Vosges	03.88.52.49.52
	Nathalie Couzinet Bresch	Strasbourg Ouest à Stg Vosges	03.88.52.49.26
	Elisabeth Ramel	Direction	03.88.25.37.80
	Corine Kindmann	Illkirch	03.90.40.65.22
	Corinne Chippaux	Erstein	03.90.29.91.67
	Caroline Schneider	Sélestat	03.88.58.89.77
	Sylvie Sao		03.88.58.89.97
	Myriam Halbwx	Haguenau	03.88.53.26.17
	Candice Vinckel	Schiltigheim	03.88.19.21.62
	Florian Benad	PELP Strasbourg	03.90.41.20.90

Les Correspondants locaux	Sites
Corine Kindmann	Illkirch
Nathalie Couzinet Bresch, Jean Claude Bourgeois Elisabeth Coutin, Claire Wurtz	Strasbourg Vosges
Corinne Chippaux	Erstein
Claudine Jaeg, Bernard Roos, Caroline Schneider	Sélestat
Florian Benad, Philippe Pezzali, Catherine Michotey, Alain Schmidt	Stg Neudorf
Christine Seiler	BCR
Eric Matt	CPS
Martine Schmidt	Wissembourg
Dominique Welsch, Elisabeth Ramel	Direction
Myriam Halbwx	Haguenau
Thierry Volkringer	
Candice Vinckel, Antoine Didierlaurent	Schiltigheim
Brigitte Touré	Molsheim

SECTION :

### Bulletin d'adhésion 2017

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance .....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Date de prise de rang : .....

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : .....	Adresse perso. : .....
Site : .....	.....
Temps partiel : ..... %	.....
@ .....	@ .....
☎ .....	☎ .....
Ces informations sont obligatoires	Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="http://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a>

Montant de la cotisation →

### Solidaires Finances Publiques

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org) [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)